

LES RETRAITÉS VEULENT VIVRE EN BONNE SANTÉ

Exigeons des moyens pour répondre aux besoins de santé

Notre système de santé est en souffrance

L'hôpital craque ! Alors même que dans bien des cas il est le seul recours, pour la population par manque de médecins généralistes et/ou spécialistes en ville.

En réalité, ce sont les professionnels hospitaliers qui craquent, victimes de la baisse organisée des dépenses de santé, depuis plus de 30 ans.

La santé de la population de notre pays est **mauvaise**, comme en témoignent différentes études récentes.

En centrant les difficultés sur les urgences de plus en plus engorgées, le Gouvernement fait oublier que c'est l'ensemble du système de soins et de prévention qui ne répond plus aux besoins de la population.

1/5^e

de la population vit
dans des déserts
médicaux

+ de 15 000

postes vacants
dans les hôpitaux

21 000

lits fermés
depuis 2017

8 500

étudiants formés
en médecine par an,
quand il en faudrait
au minimum
12 000

Là où il y avait proximité et accès aux soins, il y a pénurie.

Là où il y avait excellence dans l'égalité d'accès, il y a des soins standardisés et dégradés.

Plutôt qu'une loi de rectification du budget de la Sécurité sociale 2023 pour une réforme injuste des retraites, la population et les professionnels de santé attendent légitimement une autre loi rectificative préconisant un relèvement de l'Ondam (Objectif National des Dépenses de l'Assurance

Maladie) et permettant un financement à la hauteur des besoins de santé.

Face à cela, le Gouvernement répond par de la provocation et du bricolage au niveau du système de santé, mettant des « pansements sur des jambes de bois ».

Dans ses vœux au monde de la santé, le président de la République a encore fait de vagues et très insuffisantes promesses, qui ne sont jamais suivies d'actes concrets.

Il faut empêcher que l'hôpital public redevienne l'hospice du XIX^e siècle.

La Cgt exige une politique de santé ambitieuse

- Des moyens doivent être donnés pour former plus de médecins et de personnels de santé, avec l'objectif de créer 100 000 emplois dans les hôpitaux et 200 000 dans les Ehpad, le plus rapidement possible. Sinon la situation sera pire dans 10 ou 15 ans !
- Des centres de santé publics doivent être créés sur tout le territoire pour faire face à la pénurie de médecins. Ces centres de santé, avec des médecins salariés, appliqueraient le tiers payant, mettraient fin aux dépassements d'honoraires de plus en plus fréquents (plus de 3 milliards d'euros par an) et assureraient des gardes 24/24h. Ils permettraient de réduire les délais de rendez-vous.
- Il faut imposer l'arrêt à toutes les fermetures de services, d'établissements ou de lits, prévues dans les projets de restructuration hospitalière en cours, et rouvrir des lits partout où c'est nécessaire.
- Les permanences de soins ville/hôpital doivent être organisées pour répondre aux besoins de santé. Des moyens doivent être donnés pour le rétablissement de la permanence médicale (gardes, astreintes, etc.) 24h/24h effectuée par tous les médecins.

Ces exigences portées par la Cgt doivent s'inscrire dans une grande bataille pour redonner à la Sécurité sociale les valeurs fondatrices d'Ambroise Croizat : un financement à partir des cotisations sociales issues du travail et une démocratie faisant intervenir les représentants des salariés dans les choix décidés. Il faut arrêter toute exonération de cotisations pour les entreprises (75 milliards d'euros en 2023).

La bataille, engagée depuis plusieurs semaines contre la réforme des retraites imposée par le Gouvernement, doit permettre d'augmenter les recettes pour la Sécurité sociale, de financer une retraite à 60 ans à taux plein ainsi qu'un système de santé digne du XXI^e siècle.

Pour défendre mes revendications

- Mon pouvoir d'achat • Ma retraite
- Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Code postal et ville :

Branche professionnelle d'origine :

Mail :

Tél. :

Bulletin à retourner à

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

**Ne laissons pas brader
notre protection sociale.
Continuons le combat
en participant
aux actions engagées
sur les retraites.**